



## COMMUNIQUE de PRESSE

Paris, le 12 avril 2024

### Plantations urbaines :

# STOP au scandale des arbres importés !

**La Chambre d'agriculture, la FRSEA, les Jeunes Agriculteurs et le Conseil Horticole de la Région Ile-de-France dénoncent les importations d'arbres à Paris, alors que la filière horti-pépi francilienne peut les fournir. Un triple scandale à la fois économique, écologique et environnemental.**

La Chambre d'agriculture de région Ile-de-France (CARIDF), les syndicats FRSEA & JA REGION Ile-de-France et le Conseil Horticole d'Ile-de-France dénoncent le scandale d'importation d'arbres implantés dans la capitale ! La filière horticole et pépinière d'Ile-de-France (IDF)<sup>1</sup> est à même de fournir les projets franciliens, or : - pour implanter 1500 arbres Porte Maillot, en lieu et place des producteurs de proximité, c'est l'exportateur Bruns Pflanzen qui fournit ces arbres par convoi exceptionnel depuis ses centres logistiques en Allemagne ; - pour les 50 000 plantes et arbustes du village olympique de Paris, l'importation passe par le grossiste et négociant Willaert de Roulers. Importer ces végétaux relève d'une triple aberration :

- **économique**, car la filière horticole et de pépinière francilienne est une des plus dynamiques de France. Pour les 120 entreprises qui emploient plus de 600 personnes, ce qui est valable pour l'alimentaire, l'est aussi pour l'ornement végétal : nous n'avons pas à importer une agriculture dont nous ne voulons pas. L'enjeu économique est aussi un enjeu d'emplois !

- **écologique**, car extraire un végétal de son biotope, c'est nier à la fois l'univers du vivant, la biodiversité des sols et la santé des plantes. Une plante déracinée est livrée à des bio agresseurs auxquels elle n'est pas adaptée. Inévitablement, les transplantations d'arbres sont vouées à l'échec : leur croissance est réduite, ils tombent malades et dépérissent ;

- **environnementale**, au regard du non-respect de la LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1<sup>er</sup> mars 2005 relative à la *Charte de l'environnement*<sup>1</sup>. Le déracinement et le transport d'arbres pour les implanter dans une région qui peut elle-même les fournir est en inéquation totale avec le plan gouvernemental *Plan France Nation Verte*<sup>2</sup> et l'objectif de réduction des gaz à effet de serre.

« Dans tous les programmes de végétalisation à Paris et en région Île-de-France, soutenir l'activité économique de proximité devrait tomber sous le sens ! Il en va du maintien des exploitations horticolas et de pépinières, ainsi que des projets d'installation des jeunes. Importer ces arbres, c'est nier l'enjeu économique de toute une filière, comme la reconnaissance des savoir-faire et de nos métiers. Dans la mobilisation actuelle du secteur agricole, lorsque nous appelons au « consommer français », c'est valable pour toutes les filières, y compris non alimentaires ! », a déclaré Christophe JARRY, Président du Conseil Horticole IDF.

Sources : (1) [La filière horti/pépi IDF](#) ; (2) [la Charte de l'environnement](#) ; (3) [Secrétariat Général à la planification écologique](#)